

Centre communal d'action sociale



Chaque année, une subvention versée par la commune permet au centre communal d'action sociale de Capinghem de fonctionner et d'assumer le rôle qui doit être sien. La baisse des dotations de l'Etat ne permet pas sensiblement cette

subvention. De plus, la période difficile que nous traversons voit une augmentation constante de personnes ou de familles en difficulté, ne serait ce que momentanément.

A Capinghem, comme dans toutes les communes, le nombre de séniors est chaque année plus important. Nous rentrons dans la période du « papy boom » avec un accroissement notable des personnes de 65 ans et plus d'ici à 2020.

C'est pourquoi, déjà en 2014, ceci a amené les membres du CCAS à une réflexion autour des aides, des prestations existantes, afin d'actualiser et mieux répartir les attributions, d'envisager également des nouvelles aides, avec toutefois un budget qu'il faut maîtriser. Favoriser les rencontres, les manifestations sur la commune conviendrait à plus de personnes moins valides, envisager une contribution modique permettrait de maintenir des prestations de qualité.

Le conseil d'administration réuni le 19 février dernier pour la présentation du budget, a déjà adopté pour 2015, la décision de reculer de 2 ans l'âge d'accès aux prestations des aînés, passant de 65 à 67 ans. De la même manière, il a validé le fait que le fonds de secours exceptionnel attribué ne peut s'adresser qu'à des personnes ou des familles domiciliées réellement à Capinghem depuis plus de 6 mois.

Dès maintenant, les commissions de CCAS travaillent sur le programme de 2015, et comme chaque année, toutes les informations nécessaires seront communiquées.

Collecte des vêtements

Le samedi 14 mars, vous serez accueilli à la mairie de 9h à 12h pour déposer des vêtements usagés dont vous souhaitez vous séparer. Ceux-ci seront redistribués auprès d'œuvres caritatives. Merci par avance pour votre générosité.



AGENDA 2015 Mars

Samedi 14
Collecte des vêtements en mairie
Jeudi 19
Conseil municipal à 19h
Dimanche 22
Élections départementales 1er tour
Mardi 24
CCAS salle du conseil à 18h30
Dimanche 29
Élections départementales 2ème tour
Avril
Weekend du 4 et 5
Salon artisanal APEIC
Weekend du 11 et 12
Printemps des artistes

Informations pratiques

Mairie

58 bis rue Poincaré
59160 CAPINGHEM
Tél : 03.20.92.17.66
www.capinghem.fr



Accueil du public :
Du mardi au vendredi de 9h à 12h, de 13h30 à 17h
Lundi de 13h30 à 17h / Samedi de 9h à 12h

Bibliothèque

Ouverte à tous, la bibliothèque, située derrière la mairie, vous accueille :

- Le lundi de 17h à 19h
- Le mercredi de 15h à 17h
- Le samedi de 11h à 12h

Plus de 4500 ouvrages sont à la disposition des adultes et des enfants avec un large choix de bandes dessinées.

Tarif de 20€ par famille et par an.

ITINEO

C'est le nouveau service proposé par Transpole Lille métropole aux usagers. Il permet de réserver un retour vers Capinghem, en soirée, 7 jours sur 7, au départ de la station de métro Lomme Saint Philibert, après les derniers bus et jusque 0h30.

Le service ITINEO est accessible à toute personne titulaire d'une carte pass pass et d'un titre de transport valide, sur simple appel avant 18h00, le jour même, au 03.20.40.40.40.

Quatre trajets sont proposés vers Capinghem (arrêt Enizant) à 21h30 - 22h30 - 23h30 et 0h30.

Par ailleurs, l'accueil de la mairie met à votre disposition le plan du réseau Transpole ainsi que les horaires de la ligne 79 reliant Lomme Saint Philibert à Armentières Le Bizet.



L'écho

Le mensuel du village de CAPINGHEM

N° 234 / mars 2015

Le mot du Maire et des Élus

www.capinghem.fr



Chères Capinghemmoises,
Chers Capinghemmois,

Les 22 et 29 mars prochains vous serez appelés à voter afin de choisir vos nouveaux conseillers départementaux. Ces élections, auparavant dénommées cantonales, sont le plus souvent affectées par un taux d'abstention particulièrement élevé. Et il est à craindre que cette absence de participation soit encore pire cette année, notamment à cause des changements apportés au mode du scrutin.

Les limites territoriales des cantons ont été profondément modifiées. Celui d'Armentières dont nous dépendons, s'est vu ajouter les communes de Pérenchies, Deülémont et Warneton. Nous ne voterons plus pour un seul conseiller général mais pour un binôme de deux conseillers départementaux composé obligatoirement d'un homme et d'une femme, sans oublier leurs suppléants respectifs.

Plus déstabilisant encore, il a été pendant plusieurs mois question de supprimer purement et simplement les départements au profit des régions et des métropoles. Aux dernières nouvelles, il semblerait que ce projet ait été abandonné, néanmoins un certain flou demeure autour des compétences qui resteront en fin de compte aux conseils départementaux.

Quelle proportion en finalité pour les collèges, les routes départementales, les subventions aux équipements communaux et surtout pour le très important volet social qui comprend le RSA ? On aurait voulu nous dissuader d'aller voter qu'on ne s'y fût pas pris autrement...

Et pourtant, je ne saurais trop vous demander de déposer vos bulletins dans les urnes ces deux dimanches de mars prochain. D'abord parce que les compétences qui resteront sans doute aux départements ne seront pas sans conséquences sur votre vie quotidienne et que la part départementale des impôts que vous payez est loin d'être négligeable.

Mais aussi et surtout parce que voter est un droit mais surtout un devoir, le devoir que tout citoyen a de prendre part aux choix politiques de son pays.

Rendez-vous le mois prochain !

Christian MATHON.

Rien ne se perd, tout se recycle !

Le conseil municipal des enfants s'est réuni les samedis 10 janvier et 14 février 2015 pour des séances de travail. C'est avec le plus grand sérieux qu'ils ont préparé leur allocution pour la cérémonie des vœux (voir article de l'écho de janvier).



Chloé et Eloïse ont rendu compte à leurs camarades des travaux de la commission des menus où leurs interventions pertinentes ont impressionné les représentants de la société Elior qui prépare les menus des petits capinghemmois. La date du vendredi 3 avril 2015 a été retenue pour le repas du CME, un menu spécifique a été concocté par les 6 enfants élus.

Enfin avec l'aide de Monsieur TRICOIT adjoint au maire en charge du scolaire et du périscolaire, le conseil municipal des enfants s'est lancé dans un projet de développement durable sur le recyclage des stylos usagés et des gourdes de compote en partenariat avec TerraCycle. Les enfants ont mis la main à la pâte en confectionnant des boîtes de recyclages qui seront à disposition dans chaque classe de l'école Lucie Aubrac et dans les locaux de l'espace arc en ciel.

Lors de la rentrée de mars, les élus iront expliquer l'importance de recycler ces déchets à leurs camarades de l'école.

Deux fois par an la société TerraCycle vient collecter les stylos et les gourdes pour les recycler en divers produits finis. Chaque outil d'écriture et gourde récolté donne droit à des points qui sont convertis en cadeaux solidaires proposés par les associations partenaires de TerraCycle (environnement, lutte contre la faim) ou en don financier pour l'école Lucie Aubrac pour un projet sur l'environnement. Alors, à vos stylos !!!

Ecole Lucie Aubrac

De nouveaux tapis pour l'école maternelle

En ce début d'année, la municipalité a doté l'école maternelle Lucie Aubrac de nouveaux tapis de sol pour sa salle de motricité. Un coût important pour la commune (environ 2500 €) mais un investissement indispensable pour l'évolution des plus petits en toute sécurité.

La salle de motricité, ainsi parfaitement équipée, permet aux trois enseignantes de l'école de mettre en place différents parcours, des ateliers afin que les enfants puissent évoluer dans les meilleures conditions. 80 élèves environ, âgés de 2 ans et demi à 5 ans sont inscrits cette année en maternelle. Une situation stable, voire en légère progression par rapport aux années précédentes, qui permet d'envisager sereinement l'avenir de notre école.



Vie locale

Crêpe party de l'Apeic



En ce dimanche 1er février, plus de 80 enfants, beaucoup déguisés, (record depuis de longues années) ont pu se divertir avec un concours de dessins, recevoir une sculpture en ballon, se faire maquiller et assister à un spectacle de magie tout en dégustant les traditionnelles crêpes (16 litres...)

Par ailleurs, L'Apeic organise le salon d'artisanat d'art les samedi 4 avril de 12h à 18h et le dimanche 5 avril de 9h à 18h ainsi que la braderie de printemps ce même dimanche de 9h à 14h.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Madame Muriel LEMAIRE au 03.20.93.03.64

La vie du Club Culturel de Cappinghem

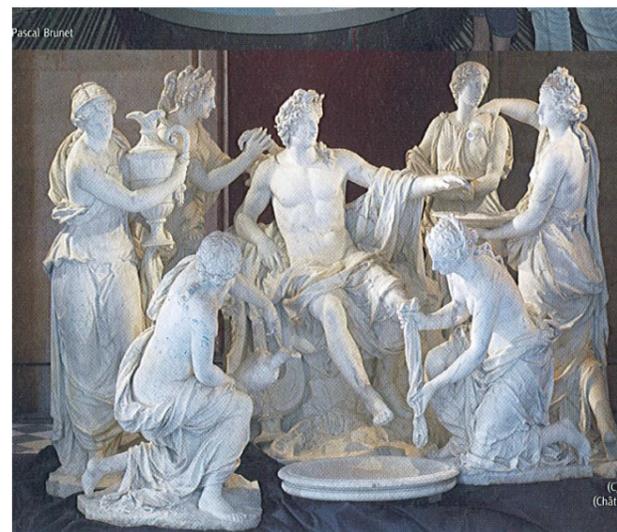
L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 30 janvier dernier en la salle municipale Robert Gesquière a permis à ses adhérents - désormais au nombre de 81 - après présentation des rapports, moral et financier par son Président et sa Trésorière, de se retrouver et de se réjouir de la bonne santé de leur club.

Le 26 février, le groupe s'est plongé dans l'univers du Music-Hall, lors d'un spectacle surprenant et haut en couleurs proposé par le théâtre Sébastopol de Lille.

Le 26 mars prochain, le club culturel se rendra à Arras, afin de visiter la nouvelle exposition "Cent Chefs-d'œuvre de Versailles", rassemblant peintures, sculptures, meubles ou objets d'art sortis tout droit des ateliers des plus grands créateurs des XVIIème et XVIIIème siècles.

Une visite de la citadelle, puis un goûter "Délice de Versailles" à l'Hôtel de Guines, clôtureront cette journée royale.

Inscriptions jusqu'au 14 mars
Renseignements au 03 20 08 87 17.



Vie locale

Les ateliers du bien vieillir



Pour faire suite à la réunion du 12 février dernier qui avait pour objectif de présenter les 7 ateliers portant sur les thèmes au centre des préoccupations des seniors (voir article de l'écho de février), il est toujours possible de participer aux ateliers en retirant un bulletin d'adhésion en mairie.

Le tarif forfaitaire est de 20€. Chaque animation se déroulera le vendredi salle Robert Gesquière de 14h à 17h30 les 6, 13, 20 et 27 mars ainsi que les 3, 10, et 17 avril.

ESAD de Fournes en Weppes

L'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile s'est ouverte au sein de la Croix rouge de Fournes en Weppes.

L'ESAD intervient, sur prescription médicale, une quinzaine de séances au domicile des patients, pour les accompagner dans la maladie par une approche globale (non médicamenteuse), pour les conseiller et soutenir les proches. Cette prise en charge est renouvelable chaque année.

Les principaux objectifs des séances sont de

- Participer au maintien de l'autonomie dans des activités sociales et de la vie quotidienne
- Maintenir ou développer les aptitudes physiques

motrices et relationnelles

- Maintenir et stimuler les capacités cognitives
- Prévenir et améliorer la sécurité au domicile

Un accompagnement psycho-éducatif des aidants permet de développer une communication bienveillante et des attitudes relationnelles positives pouvant les aider.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l' ESAD,
700 rue Faidherbe
59134 Fournes en Weppes
Tél : 03.20.44.08.50



ELECTIONS DEPARTEMENTALES NOUVEAUTÉS

Le Nord comporte toujours 6 arrondissements désormais divisés en 41 cantons. Ces élections permettront d'élire les conseillers départementaux par canton. Désormais, les candidats se présenteront en binôme, au scrutin binominal majoritaire à deux tours.

Pour qui vote-t-on les 22 et 29 mars prochains ?

Les conseillers départementaux formeront l'assemblée qui dirige le département, anciennement le conseil général, qui devient le conseil départemental à compter de mars 2015.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront donc remplacés en mars 2015 par 82 conseillers départementaux : 41 femmes et 41 hommes.

Le conseil départemental sera renouvelé dans son intégralité lors des prochaines élections départementales. Les conseillers départementaux sont maintenant tous élus en même temps pour une durée de six ans alors que le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

La parité est appliquée pour chaque canton, les candidats se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Cette mesure permettra de mieux représenter les femmes au sein des conseils départementaux.

Qui peut voter ?

Deux conditions doivent être remplies :

- Être français ou française, âgé de 18 ans, jouissant des droits civils et politiques, tant en France que dans leur état d'origine et n'étant dans aucun des cas d'incapacité prévus par la loi.
- Être inscrit sur les listes électorales.

Le vote par procuration est possible lors des élections départementales.

Où et quand voter à Cappinghem ?

Bureau de vote n° 1 : salle Robert Gesquière
Bureau de vote n° 2 : mairie

Les bureaux seront ouverts
de 8 heures jusqu'à 18 heures.

Pour voter vous devez vous munir
d'une pièce d'identité avec photo.

Le vote est
un geste citoyen

